

Que faut-il savoir ?

Quels-sont les critères de sélection ?

Les critères communs de sélection sont les suivants :

- la réussite de l'étudiant,
- les motivations et la cohérence avec le projet professionnel,
- le niveau linguistique (un niveau de compétence linguistique minimum devra être défini avec l'entreprise d'accueil),
- les critères financiers (bourses prioritairement attribuées aux étudiants ne bénéficiant pas de gratification d'entreprises),
- les mobilités précédentes.

Tout étudiant régulièrement inscrit dans un établissement d'un des pays participants est éligible sans condition de nationalité.

Quel est le niveau d'études requis et dans quel cadre partir ?

Dès la 1^{ère} année d'étude supérieure (Licence1) les mobilités de stage sont possibles selon le programme Erasmus+.

Les étudiants souhaitant partir en tant qu'assistant de langue dans un pays européen doivent impérativement en faire la demande dans le cadre de cette action.

Quelle est la durée requise et quelles sont les dates butoirs ?

LA DURÉE :

Selon la législation française en vigueur et par année d'enseignement, le stage doit:

- durer au minimum 2 mois ;
- durer au maximum 6 mois ;
- être sans interruption et consécutif (sauf vacances universitaires ou congés de l'entreprise) ;
- être à destination des pays participants.

Points importants :

Un étudiant peut bénéficier d'une période mobilité stage et étude au cours d'un même cursus d'enseignement (BTS/DUT, Licence, Master, Doctorat). Mais, la durée totale des 2 mobilités ne doit pas excéder 12 mois.

12 mois de mobilités supplémentaires (études et/ou stage) peuvent être effectués à la condition que les mobilités soient réalisées au cours d'un autre cursus.

***Exemple :** 12 mois en Licence, 12 mois répartis en Master 1 et Master 2.*

Pour les cycles académiques de longue durée : médecine, titres d'ingénieur, architecte si cycle unique... la durée maximum de la mobilité est de 24 mois sur l'ensemble du diplôme.

LES DATES BUTOIRS :

Les mobilités doivent avoir lieu exclusivement entre le 1er juin de l'année N et le 30 septembre de l'année N+1.

Quel est le montant de bourse selon le pays choisi ?

Points importants :

- Le financement maximal d'une mobilité de stage est de 6 mois ;
- Cette bourse est compatible avec d'autres bourses ou votre gratification de stage.
- La bourse Erasmus devra être remboursée si l'étudiant ne satisfait pas aux termes du contrat Erasmus, sauf en cas de force majeure (cf. ci-dessus). Les détails sont précisés dans le contrat de mobilité.
- Les destinations de mobilité sont classées en trois groupes :

Groupes pays	Bourse mensuelle
Groupe 1 Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède	420€
Groupes 2 Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	370€
Groupe 3 Ancienne République yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	320€

Suivez l'actualité du consortium Erasmus+ stage sur notre [groupe Facebook](https://www.facebook.com/login/?next=https%3A%2F%2Fwww.facebook.com%2Fgroups%2Fconsortiumerasmustagesclermont%2F).(<https://www.facebook.com/login/?next=https%3A%2F%2Fwww.facebook.com%2Fgroups%2Fconsortiumerasmustagesclermont%2F>)

Florence BAGHDOUD

erasmus.stages.dri@uca.fr(mailto:erasmus%2Estages%2Edri%40uca%2Efr?Subject=&body=)

+33 (0)4 73 40 63 37

Coronavirus : informations

Les étudiants sont invités à consulter la page d'informations de l'Université concernant le Corona-

Virus(<https://www.uca.fr/covid-19>)

Les étudiants montrant des symptômes de maladie doivent contacter le SAMU en téléphonant au 15 ou

écrire à l'adresse dédiée de l'université coronavirus@uca.fr(mailto:coronavirus%40uca%2Efr?

Subject=&body=)

Merci également d'informer la Direction des Relations Internationales de votre situation en écrivant à

ri@uca.fr(mailto:ri%40uca%2Efr?Subject=&body=)

À consulter

Que faut-il savoir ?(<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/consortium-erasmus-stages/que-faut-il-savoir>)

Où faire son stage et comment le trouver ?(<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/consortium-erasmus-stages/ou-faire-son-stage-et-comment-le-trouver>)

Quelles assurances souscrire ?(<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/consortium-erasmus-stages/quelles-assurances-souscrire>)

Quelles sont les étapes à suivre une fois sélectionné-e ?(<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/consortium-erasmus-stages/quelles-sont-les-etapes-a-suivre-une-fois-selectionne-e>)

Erasmus+, mobilité et Handicap(<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/consortium-erasmus-stages/erasmus-mobilite-et-handicap>)

Qui contacter dans mon UFR, institut, école ou établissement ?(<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/consortium-erasmus-stages/qui-contacter-dans-mon-ufr-institut-ecole-ou-etablissement>)

<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/consortium-erasmus-stages/que-faut-il-savoir>(
<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/consortium-erasmus-stages/que-faut-il-savoir>)